

Nouvelles sahraouies

N° 160 | mars 2016

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Brèves	2
Faire reconnaître ses droits, une urgence pour le peuple sahraoui	3
La RASD a 40 ans	6
Naissance d'un Etat	7
Chronologie d'une lutte	9
Témoignages	10
En Suisse, 40 ans de Solidarité	11
Interview du conseiller national Carlo Sommaruga	18
Film à Genève	20

LA RASD ET LA SOLIDARITÉ SUISSE ONT 40 ANS

SIGNEZ LA PETITION

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8



Nicolas Sarkozy en vacances au Maroc

Dans son dernier livre, Nicolas Sarkozy reconnaît un certain nombre d'erreurs commises lors de son quinquennat. Entre autres le fait d'avoir accepté de passer des vacances sur le yacht d'un riche ami.

Cela n'a pas dû le gêner beaucoup puisqu'il a accepté de passer les vacances de Noël dernier au Maroc dans une luxueuse

NOUVELLES BRÈVES

résidence appartenant au roi Mohamed VI, selon le Canard Enchaîné.

Le Maroc intensifie la répression de la liberté de la presse

Le procès de sept journalistes et militants marocains accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat s'est ouvert en janvier dernier.

Ces sept personnes sont jugées pour avoir pris part à un projet financé par des acteurs étrangers qui visait à former des membres du public à l'utilisation de smartphones dans le but de pratiquer un journalisme citoyen

Amnesty International qui publie cette information déclare: «Aider les Marocains à maîtriser la technologie des smartphones

afin de rendre compte de ce qui se passe dans le pays n'est pas un crime et il est choquant que cela soit traité comme une atteinte à la sûreté de l'Etat. Les Marocains ont le droit de recevoir et de diffuser des informations sur l'actualité de leur pays.»

Nouvelles expulsions au Maroc

Le régime marocain a expulsé début janvier 2016 plus de 67 militants pour la paix dont la plupart des Norvégiens qui souhaitent se rendre dans les territoires occupés du Sahara Occidental pour s'enquérir de la situation des Droits de l'Homme, et d'attirer l'attention sur la cause sahraouie et la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance.

PREMIER VOYAGE DANS LES CAMPS

En prévision de cette année 2016 qui marquera les 40 ans de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, un petit groupe de douze personnes, principalement neuchâteloises et genevoises, s'est rendu une dizaine de jours dans les camps de réfugiés sahraouis au sud-ouest algérien.

Là-bas, l'automne aura été marqué par des pluies incessantes de plusieurs semaines qui ont

provoqué d'énormes dégâts et qui, deux mois plus tard, laissent encore de profondes cicatrices: des milliers de maisons, écoles et centres détruits, des services publics endommagés et des blessures psychologiques: ce sont des aspects qui ont profondément marqués les membres du groupe, qui pour onze d'entre eux visitaient les camps pour la première fois.

Nous avons par ailleurs été touchés par cette population

qui vit dans des conditions extrêmement précaires, mais qui garde malgré tout le sourire et l'accueil chaleureux des nomades du désert. Une expérience inoubliable, que nous souhaitons désormais prolonger en Suisse, notamment à travers des photographies qui seront exposées à Neuchâtel, Lausanne et Genève.

*Catherine Villanueva
et Amanda loset*

FAIRE RECONNAITRE SES DROITS, UNE URGENCE POUR LE PEUPLE SAHRAOUI

Dans les premiers mois de 1976, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui est créé et depuis lors, avec vous, il s'est engagé pour le respect des droits du peuple sahraoui. Un comité né en même temps que la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

27 février 1976. Le peuple sahraoui proclame la République Arabe Sahraouie Démocratique au Sahara Occidental que le colon espagnol vient de quitter laissant la place au Maroc et à la Mauritanie qui très vite (en 1979) signera la paix avec le Front Polisario. 27 février 2016. La République Sahraouie a 40 ans. Elle est membre de l'Union Africaine et reconnue par de nombreux pays.

40 ans de conflit ! Le face à face Maroc – Front Polisario commence lors de la Marche verte (7 novembre 1975). Il prend sa source dans une soif de pouvoir



Christopher Ross lors de sa visite dans les camps de réfugiés en novembre 2015.

inextinguible et belliqueuse du Roi Hassan II du Maroc. Tout le reste est une nébuleuse d'intérêts économiques, géopolitiques, personnels et politiques, qui réussit depuis quatre décennies à nier le respect du droit international.

L'illégalité en marche

Agrandir son royaume – et pourquoi pas jusqu'au fleuve Sénégal – est l'objectif d'Hassan II en 1975, son droit comme il dit, qu'il décore de fioritures du passé qui ne sont pourtant pas reconnues par le Tribunal international de la Haye. Que dire de sa volonté d'éloigner son armée qui, infidèle par deux fois, a risqué de le faire chuter ! Est-ce à cause de cette trahison toujours menaçante que son fils continue de confiner au moins 150 000 soldats en veille sur le mur de 2700 kilomètres qui

partage en deux ce Sahara qui ne lui appartient pas ? Actuellement, Mohamed VI colonise illégalement et veut annexer cette terre aux très riches ressources naturelles. Dès lors, il multiplie les illégalités, se joue du droit international et humanitaire, réécrit l'histoire récente sans se soucier de tous les traités et conventions qu'il signe sans les respecter.

Des institutions internationales craintives

L'ONU et les organisations internationales, en n'intervenant que mollement et en abandonnant la population du territoire non autonome du Sahara Occidental aux pires humiliations, à la disparition forcée, l'emprisonnement et la torture, acceptent tacitement la présence armée et policière marocaine, engage en toute impunité le roi du

Maroc à foncer toujours plus loin dans l'illégalité internationale. Comme un gamin, Mohamed VI teste la communauté internationale pour savoir jusqu'où il peut aller. Et depuis 40 ans, c'est toujours plus loin qu'il se permet de narguer le droit, les conventions internationales, la Charte de l'ONU devant des institutions et des pays timorés, dégonflés, terrorisés souvent et achetés par les largesses et le chantage marocains.

Citons comme exemple la conférence que le Crans-Montana Forum (CMF), association internationale suisse, organise pour la seconde année consécutive à Dakhla – côte atlantique du Sahara Occidental – en mars 2016. Pour le CMF, Dakhla se trouve au Maroc. C'est la condition bien sûr pour que Mohamed VI finance les événements «mondains et publicitaires» du CMF dont l'objet est de renforcer la présence marocaine illégale au Sahara Occidental. Une aide à l'annexion en quelque sorte. On s'attendrait à des réactions publiques plus véhémentes des institutions internationales. Reconnaissons pourtant qu'Eric Falt, le sous-directeur général pour les relations extérieures et l'information du public de l'UNESCO a répondu à une lettre envoyée par notre comité: « Je tiens à vous informer » écrit-il, « que cette année encore l'UNESCO n'a été ni consultée, ni associée à l'organisation de cet événement et notre orga-

nisation n'a à aucun moment confirmé sa participation d'une quelconque manière et n'y participera pas. L'UNESCO, comme vous le savez, ne saurait s'associer à une conférence se tenant à Dakhla, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, auxquelles notre organisation est tenue à se conformer ». Le Secrétaire général de l'ONU, quant à lui, demande à tous les fonctionnaires et les organes de l'ONU de ne pas participer au Forum de Crans-Montana. L'Union Africaine est intervenue dans le même sens.

Si les grandes ONG internationales considèrent que les Droits de l'Homme reculent au Maroc, la question est évidente au Sahara Occidental occupé. Depuis environ deux ans le territoire non-autonome qui s'était légèrement ouvert, s'est refermé. Les expulsions et les interdictions d'entrer sur le territoire se comptent par centaines. La consigne est stricte et elle concerne aussi bien des politiciens européens, américains, des journalistes de divers pays, des défenseurs des Droits de l'Homme. La presse est très timorée sur ces questions. Après 40 ans de colonisation marocaine, le Sahara Occidental est considéré par le Maroc comme « son territoire ». Un journaliste vient d'ailleurs d'être condamné pour avoir utilisé une «mauvaise» carte du royaume qui n'englobe pas le Sahara Occidental.

Légers retours à la légalité

Jeudi 10 décembre 2015 à Luxembourg. La Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) annule l'accord commercial portant sur les produits agricoles, signé en 2012 entre le royaume du Maroc et l'Union Européenne (UE). La justice européenne a décidé que l'application de cet accord au territoire non autonome du Sahara



Occidental violait le droit international et les engagements de l'UE. Le Maroc est furieux de cette décision et menace l'UE. Il n'accepte pas que le Sahara Occidental soit considéré comme un territoire non-autonome séparé du Maroc par une frontière reconnue par la communauté internationale. Son interprétation volontariste mais illégale est d'affirmer la marocanité du Sahara. Deux autres affaires relatives au Sahara Occidental sont actuellement traitées par la CJUE. L'une, initiée par le Front Polisario, concerne la pêche de l'UE dans les eaux territoriales du territoire sahraoui. L'autre est une affaire engagée par Western Sahara Campaign UK concernant l'étiquetage des marchandises, un cas transmis à la CJUE par un tribunal du Royaume-Uni en octobre 2015.

La Suisse ne fait pas partie de l'UE mais de l'AELE (Accord

Européen de Libre Echange) avec la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. En 2007, ces Etats ont pris position dans le cadre de leur traité avec le Maroc. L'intervention de Martin Zbinden, chef à cette époque de l'Accord de libre échange au Secrétariat d'Etat suisse aux affaires économiques, est très claire: «l'accord de libre-échange entre l'AELE et le Maroc n'englobe pas le Sahara occidental».

Restons en Suisse pour le dernier exemple qui met aussi en jeu la séparation territoriale entre le Maroc et le Sahara Occidental. Nos grandes surfaces avaient pris certaines positions ambiguës concernant l'étiquetage des produits exportés en Suisse depuis le Sahara Occidental. Il s'agissait surtout de tomates, melons et concombres. Nous avons contacté les grandes surfaces dès 2014 mais Terre des Hommes a mené une enquête très sérieuse avec l'émission «Kassensturz» de la télévision alémanique annonçant que La

COOP mettrait un terme à ses importations dès 2017. Un de ses arguments pour avoir pris cette décision est que la production de tomates épuise les nappes phréatiques fossiles, soit des réserves d'eau non renouvelables dans une région très aride. D'autres commerces dissimulent l'origine des produits issus du Sahara Occidental. Des tomates de la région de Dakhla, au Sahara Occidental, sont encore souvent illégalement étiquetées: Dakhla – Maroc. Nous attendons de ces grandes enseignes comme Migros ou Denner qu'elles suivent la décision de COOP. Les réactions des consommatrices et consommateurs pourraient être décisives dans leur choix.

Résistance et engagement pour le droit à l'autodétermination: une pétition

Au cours de ces 40 ans de violations du droit international et humanitaire, notre Comité a suivi avec vous tous les événements qui ont jalonné l'histoire contemporaine du peuple

sahraoui. L'union de toutes les forces qui résistent en Suisse et ailleurs est indispensable. Elles rappellent inlassablement les droits du peuple sahraoui auprès des instances nationales et internationales. 40 ans de colonisation marocaine sans que le droit à l'autodétermination soit respecté, c'est trop. Beaucoup trop pour les réfugiés qui relèvent chaque jour un défi inhumain. Beaucoup trop pour les Sahraouis des territoires occupés qui sont soumis à la répression marocaine, dénoncée chaque année au Conseil des Droits de l'Homme et trop peu souvent condamnée.

Dans le cadre des activités du 40^e des comités suisses de soutien au peuple sahraoui (alémanique et romand), une pétition internationale a été lancée à laquelle nous vous demandons de répondre et de la diffuser. En septembre, cette pétition sera remise à l'ONU à Genève et à New-York. Soyez des nôtres ce jour là, avec la diaspora sahraouie.

PÉTITION RÉFÉRENDUM – MAINTENANT

Les Comités suisses de Soutien au Peuple sahraoui demandent dans une pétition au Conseil de sécurité de l'ONU d'organiser le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui avant la fin 2017.

Ils appellent toutes les personnes éprises de justice à travers le monde à signer cettepétition et à la faire connaître le plus largement possible d'ici au 15 août 2016.

**Signer sur le site: westernsahara-referendum.org
ou sur la page qui se trouve à l'intérieur de ce bulletin.**

Vous pouvez demander d'autres feuilles de pétition à e-mail: contact@sahraoui.ch
Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE A 40 ANS

La République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) a été proclamée le 27 février 1976 au moment où le colon espagnol amorçait son retrait du Sahara Occidental.

Dans le but de combler le vide juridique créé par le départ de l'Espagne et afin de démontrer sa volonté de vivre libre et indépendant dans un cadre national, le peuple sahraoui, sous la direction du Front POLISARIO, a proclamé la République Arabe Sahraouie Démocratique. Etat souverain, il est reconnu par de nombreux pays dans le monde et est membre à part entière de l'Union Africaine

Quarante ans se sont écoulés depuis le 27 février 1976, quarante ans que le peuple sahraoui a mis à profit, malgré les difficiles conditions de l'exil et d'occupation, pour mettre sur pied des institutions démocratiques à travers lesquelles il exerce ses droits de peuple et reste fermement attaché à son indépendance et à sa souveraineté.



Depuis quarante ans, le peuple sahraoui est soucieux d'établir des relations d'amitié et de coopération avec tous les Etats et tous ceux qui sont convaincus de la nécessité de respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La RASD a ouvert des ambassades dans les Etats ayant reconnu la RASD et des représentations dans de très nombreux autres pays dont la Suisse. En décembre 2015, le Front Polisario a tenu son 14^e congrès qui a réélu Mohamed Abdelaziz comme Président de la RASD et Secrétaire général du Front Polisario.

Dans les camps de réfugiés, dans les territoires occupés du Sahara Occidental, au sein de la diaspora, la communauté internationale laissera-t-elle le peuple

sahraoui fêter le quarantième anniversaire de la proclamation de la RASD sans prendre ses responsabilités et répondre positivement aux résolutions onusiennes, admettant l'irréversibilité du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et la nécessité d'un prochain référendum.

1976: LA NAISSANCE D'UN ETAT

Nous reproduisons ci-dessous 2 pages du livre «front polisarario, l'âme d'un peuple»

d'Ahmed Baba Miské, paru en 1978 et relatant la naissance de la RASD il y a 40 ans.

«La République Arabe Sahraouie Démocratique (R.A.S.D.) fut proclamée le 27 février 1976, c'est-à-dire le jour même prévu pour le retrait total et définitif de l'Espagne. Il n'y aurait donc pas de «vide juridique». Les choses avaient considérablement changé depuis novembre 1975, et l'impact extérieur de cet événement n'était plus le même – notamment parce que les milieux étrangers le ressentirent comme la constitution d'un gouvernement en exil. Pour le peuple sahraoui cependant c'était la liesse. Dans les camps de réfugiés, parmi les combattants de l'A.L.P.S., la naissance de la R.A.S.D. fut vécue comme une grande victoire. Et comme une réhabilitation. La composition du gouvernement, rendue publique le 4 mars 1976, avait subi quelques modifications par rapport à novembre 1975. Le président restait cependant Mohamed Lemine Ould Ahmed, l'un des fondateurs et principaux responsables politiques du F. Polisario, jusque là chargé des Relations Extérieures.

Le F. Polisario n'avait pas attendu la déclaration d'indépendance pour mettre en place les structures étatiques nécessaires à l'organisation de la vie d'un peuple. Amorcée durant les derniers mois de 1975 sous les bombes à l'intérieur du Sahara, l'expérience se poursuivait plus tranquillement dans les camps de réfugiés de Tindouf. En quelques mois, la politique de la terre brûlée pratiquée par les forces royales, l'extermination systématique des hommes et du bétail, le bombardement des centres

de regroupement où se rassemblaient les populations fuyant les villes occupées, avaient provoqué un nouvel exode vers l'Algérie. Le F. Polisario avait d'abord tenté d'endiguer le flot, mais c'était une tâche surhumaine de ravitailler des dizaines de milliers de personnes disséminées sur des milliers de km sans routes, à travers les embuscades et les bombardements; il aurait fallu d'énormes moyens de défense anti-aérienne pour les protéger contre les raids de l'aviation, et l'A.L.P.S. aurait dû consacrer l'essentiel de ses forces à tenir des places qui auraient constitué des objectifs rêvés pour l'artillerie et les chars de l'ennemi, au lieu de les consacrer à la guérilla offensive qu'impliquait l'équilibre des



El Ouali Mustapha Sayed, fondateur du Front Polisario (à gauche) et Baba Miské en 1976.

armements et des effectifs, et la stratégie révolutionnaire choisie. En février 1976, l'administration (au sens large) était déjà en train de se roder et se dotait de divers services spécialisés: enseignement, santé. Justice, ravitaillement, transports; l'information et les relations extérieures s'étaient considérablement développés depuis 1975; la « branche militaire » était devenue l'A.L.P.S. Après le 27 février, il suffira de donner rang de ministère à chacun de ces services.

Un peuple qui gouverne

En mai 1976, commence une nouvelle expérience pour le peuple réfugié. Jusque là, il avait fallu parer au plus pressé: accueillir, installer, nourrir, soigner le flot incessant; leur assurer régulièrement un minimum vital. Maintenant, il s'agissait de leur faire prendre en main l'organisation de leur nouvelle vie. Ce fut le début d'une période de débats politiques ininterrompus durant un mois et d'élections à tous les niveaux à la fin desquels les moukhayamât (1) furent dotés d'organes démocratiques de gestion et de direction. L'organisation administrative prenait sa forme définitive avec les daïras (circonscriptions de base coiffant chaque moukhayam) et les willaya (régions dirigées par un gouverneur).

Seuls les organes de direction à l'échelle nationale (Direction du Front, Conseil National Sahraoui, gouvernement, Etat Major de l'A.L.P.S.) n'avaient pas été renouvelés: ce sera la tâche du Congrès général prévu pour la fin de l'été. Un mois de débats, même intempestifs, on pourrait penser que c'est peu, pour des populations ayant vécu sous un régime colonial particulièrement obscurantiste; l'exercice de la démocratie ne risquait-il pas d'être un peu formel dans ces conditions? Cela n'a pas échappé aux militants sahraouis. Mais il a été jugé que les aspects positifs l'emportaient: la meilleure manière d'apprendre la démocratie n'est-elle pas de la pratiquer? Discuter de tous les problèmes permet de les connaître mieux, de savoir en débattre; être obligé de prendre des décisions, de voter, de faire des choix de tous ordres forme, en tous cas donne un début de formation, permet d'avoir confiance en soi, de prendre conscience de la situation où on vit, au lieu de rester passif, pris en charge, dirigé.



(1) Camps de tente.

CHRONOLOGIE D'UNE LUTTE

1884 La Conférence de Berlin procède au partage de l'Afrique. L'Espagne se réserve le Rio de Oro, tout proche des Iles Canaries, mais ne l'occupera vraiment qu'après 1934.

1963-1975 Les Nations Unies inscrivent régulièrement dans leurs résolutions le Sahara espagnol comme territoire à décoloniser.

20 mai 1973 Création du Front Polisario et décision de la lutte armée contre l'Espagne.

6 novembre 1975 «Marche verte». 300'000 civils marocains sont transportés vers le Sahara espagnol «pour le libérer». Ce mouvement «populaire» cache en fait une opération militaire.

14 novembre 1975 Avec les accords de Madrid, l'Espagne cède sa colonie au Maroc et à la Mauritanie.

27 février 1976 proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

De 1976 à 1991 L'armée populaire de libération sahraouie (ALPS) mène la guerre pour libérer son territoire.

A partir de 1982 le Maroc choisit une nouvelle stratégie. Il construit un mur de défense de 2700 km de long qui isole une grande partie du territoire qu'il peut ainsi contrôler.

1984 Reconnue par la majorité des pays africains, la RASD est admise à l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine). Le Maroc quitte alors l'OUA.

1988 Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte un Plan de paix ainsi que le principe d'un cessez-le-feu mais sans retenir le préalable de négociations directes.

1991 Mise en place du Plan de paix, cessez-le-feu en septembre et installation de la Mission de paix, la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental).

1999 Mort de Hassan II et limogeage de son ministre des «basses œuvres», Driss Basri. Les Sahraouis manifestent publiquement leur hostilité au Maroc et réclament un référendum.

De 1991 à 2004 Le Maroc s'emploie à empêcher toute initiative visant un référendum d'autodétermination, trouvant chez les Secrétaires généraux de l'ONU successifs, tantôt de la complaisance, tantôt une volonté d'aboutir qui reste malgré tout sans succès.

2004 Mohamed VI abandonne le recours au référendum, reniant ainsi les engagements internationaux pris par son pays. L'ONU maintient toutefois son agenda.

En 2005, à nouveau, les Sahraouis des principales villes du Sahara Occidental descendent dans la rue, se révoltant contre l'occupation et encourent une répression policière violente et aveugle.

C'est surtout en octobre 2010 qu'apparaît un mouvement massif regroupant près de 50% de la population sahraouie d'El Ayoun: Les civils sortent de la ville et installent un camp de la liberté et de la protestation. Démantelé le 8 novembre de manière brutale, le camp de Gdeim Izik constitue un événement important dans l'histoire sahraouie.

Depuis 2009, un nouvel envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, ancien ambassadeur américain, s'emploie à relancer le plan de paix, les négociations entre les parties, tout en respectant scrupuleusement les droits des Sahraouis.

2015 Le Front Polisario adhère aux Conventions de Genève relatives à la Protection des victimes des conflits armés internationaux.

Rappelons enfin que depuis l'avènement du roi Mohamed VI, ce dernier s'approprie les richesses du Sahara Occidental sans aucune contrepartie pour les Sahraouis.

*D'après «Sahara Info»
hors série 164-165
(Amis de la RASD, France)*

TÉMOIGNAGES



Je m'appelle Nasra. J'ai 58 ans. Je suis arrivée dans ce désert en 1975, en décembre. J'avais 18 ans.

Le 31 octobre 1975, jour noir. L'Espagne coupe l'électricité d'EL Ayoun, au Sahara Occidental. Des bruits d'avion. Ils entrent. 6 jours plus tard, la marche verte. L'eau est coupée. On fuit la ville. Tout est contrôlé par les Marocains.

Bombardements. Napalm. Feux. Fuite. Membres de familles isolés. Au sud du Sahara Occidental, les soldats mauritaniens sont soutenus par les avions français, raconte-t-on. Et là, des avions israéliens. Et là, d'autres américains.

Le Front Polisario nous guide, nous sommes environ 35 familles. Plusieurs haltes se font, des ravitaillements par le Polisario ou déjà, des camions algériens arrivent avec de l'eau et des vivres. Certaines pauses se passent mal, des bombes tombent. Certaines femmes portent leur enfant sur le dos. D'autres doivent laisser sur la route le corps meurtri de quelqu'un de proche. Le 25 décembre 1975, nous arrivons à Rabouni, au milieu du désert sud algérien.

Les premières tentes s'installent avec des melhafas. L'une des premières grandes khaimas qui est créée sera celle qui servira à l'éducation des enfants. Pendant que le mur marocain se construit, nous construisons une société qui pourra apprendre à lire et à écrire aux plus jeunes.

Le premier camp, si je me souviens bien, est El Ayoun. Les tentes viennent d'Algérie. Les premiers soutiens arrivent bien plus tard. Ensuite, Smara. Ou l'inverse ?

« Il faut transmettre le message du Peuple Sahraoui qui veut son indépendance.

Nous sommes autant étrangers que vous ici. »

« Le seul cadeau que j'aimerais, c'est la liberté. »



Je m'appelle Abida Mohamed Bouzeid. Je suis née en 1988 dans les camps où vit toute ma famille depuis la fuite du Sahara Occidental. Ma mère, enfant, est arrivée avec sa famille en 1975. Elle était parmi les premiers réfugiés. Il n'y avait encore presque rien pour les accueillir. Mon père est venu

deux ans plus tard. J'ai deux frères et deux sœurs et nous habitons dans la daïra de Bojador. Après avoir suivi l'école dans les camps, je suis partie en Algérie où j'ai fait des études pour devenir biochimiste. J'ai 28 ans et je ne suis pas mariée. Je travaille à l'hôpital national des camps. Avec une équipe, je pratique des analyses pour détecter les maladies des patients. Mon temps libre, je le consacre à la vie associative. A l'AFAPRE-DESA (Association des familles de prisonniers et de disparus sahraouis), où je m'occupe de la communication. C'est pour cette raison que je suis venue en Europe et que j'ai participé à une conférence à Genève, organisée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui et le Théâtre Saint-Gervais en février 2016. J'ai parlé de la disparition forcée au Sahara Occidental et de la douleur de nos familles qui ignorent où se trouvent leurs proches disparus parfois depuis plus de 40 ans. Je suis présidente de l'Association NOVA (Non à la Violence au Sahara Occidental). Nous savons que notre lutte est juste mais nous voulons utiliser la non violence pour obtenir nos droits et nous nous formons pour cela. Actuellement, nous recueillons des signatures parmi les réfugiés pour la pétition : Référendum-Maintenant. Merci de signer, Ici, nous passons d'une tente à l'autre. Nous avons besoin de votre solidarité.

EN SUISSE : 40 ANS DE SOLIDARITÉ



La caravane « Coup de cœur » de 1983.

**Du même âge que la
RASD, le Comité suisse
de soutien au peuple
sahraoui a 40 ans
ce printemps 2016.**

Il a été créé après le SOS lancé à Genève par deux représentants du Front Polisario en décembre 1975, quelques semaines après la Marche verte. Il a depuis 40 ans répondu à trois objectifs qui figurent dans ses statuts : l'aide humanitaire au peuple sahraoui, l'information en Suisse et la coordination avec d'autres organismes. C'est à ces trois axes qu'il a toujours cherché à répondre.

Au début, l'aide humanitaire s'est imposée comme une priorité du comité tant la situation était précaire dans les camps de réfugiés. Nous avons recensé ci-dessous quelques actions marquantes de cette aide.

Quelques actions humanitaires

Dès le début du conflit et l'arrivée des Sahraouis dans les camps de réfugiés près de Tindouf en Algérie, les questions de nourriture se font sentir. C'est ainsi qu'en 1977 nous lançons un appel de fonds pour l'achat de viande de chameaux et de « gofio », farine de maïs, aliment traditionnel des Sahraouis. En 2001, vu la carence en vitamines, en particulier pour les enfants, nous décidons de lancer une cam-

pagne pour récolter des fonds servant à l'achat d'oranges en Algérie.

A partir de cette époque, comme les grandes instances internationales, telles le PAM (Programme Alimentaire Mondial), l'UNHCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) et d'autres organisations comme OXFAM, prennent le relai alimentaire, nous décidons de couvrir, en partie, selon nos moyens, d'autres secteurs. Nous ciblons les écoles, autre domaine important pour l'avenir du peuple sahraoui.

Grâce à l'appui de la Ville de Genève, nous envoyons plusieurs containers remplis de mobilier scolaire en très bon état mais plus conforme pour

nos écoliers. Dans les années 80, l'Algérie transporte gratuitement le matériel depuis Marseille, et nous pouvons donc organiser des convois importants.

Avec le soutien de la commune de Meyrin, nous prenons en charge l'édition de plusieurs milliers de manuels de lecture en espagnol, rédigé par les enseignants des campements pour les écoles des camps de réfugiés.

En 1993, nous organisons la Caravane « Coup de Cœur ». Une dizaine de camions achetés d'occasion à l'armée suisse, remplis de matériel divers et conduits par un groupe de jeunes volontaires de Suisse romande, quitte la Suisse pour Marseille. Bateau jusqu'à Oran et 2500 km de route jusque dans les camps. Un accueil

inoubliable dans les camps et un signe tangible de solidarité pour les Sahraouis.

Dès les années 90 nous développons des projets solaires dans les campements avec le soutien de différentes organisations et communes genevoises. L'ADER/S (voir plus loin) a poursuivi le projet solaire avec des fonds provenant surtout du canton de Vaud et de nos donateurs.

En 1996, c'est un premier charter de 96 personnes de Suisse que nous organisons pour une visite de cinq jours dans les camps. Rencontres avec les réfugiés, visites des institutions et information sur la situation humanitaire et politique. Autre signe de solidarité vis-à-vis des réfugiés.

En 2006, nous avons participé à la reconstruction d'une daïra (commune) suite à de violentes

inondations. Nous allons, cette année également, participer à la remise en activité des installations solaires, et des lieux de vie pour handicapés.

Ainsi, chaque année, grâce à vos dons, ce sont entre 35'000.– et 40'000.– que nous versons pour la réalisation de nos actions. Comme tous les membres de notre Comité sont des bénévoles, nos frais généraux sont très modestes.

Dès les années 2000, nous avons noué des contacts réguliers avec la société civile sahraouie vivant dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Trois membres de notre Comité s'y rendent en 2002. Ils sont parmi les premiers étrangers (sans compter les membres de la Minurso) à pénétrer dans ce territoire. De-



Nos containers de matériel scolaire en gare de Genève.



puis lors, une intense coopération s'y est développée dans le domaine des Droits humains : formation, avec le Birdhso, des défenseurs et défenseuses de ces droits, prise en charge de leurs déplacements et séjours à Genève pendant les sessions du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, soutien de leurs activités sur place. La Ville et l'Etat de Genève ainsi que l'Association ABCD ont généreusement participé à cette formation à Genève et au Sahara Occidental.

L'information

Dès le début du conflit, nous nous sommes trouvés face à de nombreux obstacles pour faire passer dans les médias des informations concernant le conflit du Sahara Occidental. Dans cette histoire où l'agressé, à savoir le peuple sahraoui, est bien défini par le droit international, l'agresseur, donc

le Maroc, joue à la victime dépouillée de ses droits et ne cesse de mener campagnes, de faire pression pour que les médias se taisent ou donnent sa version de l'histoire. Le peuple sahraoui ne fait donc pas la Une des journaux en Suisse romande. La population suisse est tenue dans une quasi ignorance de ce conflit, jalonné d'événements où notre pays est également présent.

Cependant en 2015, plusieurs articles de fond et des récits de voyages dans les camps de réfugiés ont paru notamment dans des journaux romands comme le Courrier, le Temps, l'Express, l'Impartial, la Côte et le Nouvelliste.

Tout dernièrement, grâce à l'engagement de Terre des Hommes Bâle et de l'émission «Kasserschütz» de la télévision suisse alémanique, la décision de la COOP de ne plus

importer de tomates, melons et concombres du Sahara Occidental dès 2017 a été largement diffusée. Les années précédentes, la télévision suisse romande avait relayé la présence illégale de Glencore au Sahara Occidental (une recherche de la Déclaration de Berne) et passé un film de quelques minutes concernant l'action que mène l'Appel de Genève avec le Front Polisario pour la destruction des mines antipersonnel qui font des victimes chaque année.

Certains journalistes s'engagent plutôt dans la désinformation. Dans l'émission « Genève à Chaud » du 5 novembre 2015, Pascal Decaillet, journaliste à « Léman Bleu » a invité près de 20 Marocains en visite en Suisse dans le cadre d'un projet de la DDC (600 000 francs) sur « la promotion du pluralisme et de la diversité des opinions dans les médias marocains ». Interviewés et intervieweur, prisonniers de la pensée « royale », ont montré un Maroc lisse, se sont félicités de la « Marche verte » et se sont mis d'accord pour présenter à l'écran une carte du Maroc englobant le Sahara Occidental.

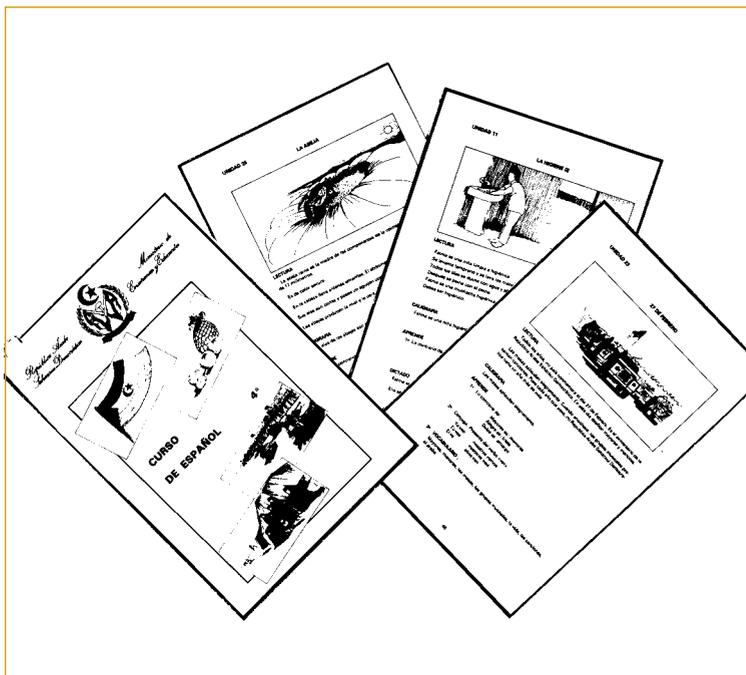
Notre comité cherche depuis 40 ans, avec « Nouvelles Sahraouies », son bulletin trimestriel, d'informer les lecteurs et lectrices, les donateurs et donatrices sur les développements politiques, humanitaires

Les photos de ce bulletin proviennent de plusieurs photographes que nous tenons à remercier.

et économiques de la situation dans les camps de réfugiés et dans les territoires occupés du Sahara Occidental.

La politique suisse

Du côté de la politique suisse, il a fallu intervenir souvent jusqu'à ce que le Conseil fédéral accepte de reconnaître les besoins humanitaires des réfugiés sahraouis. Au cours de ces 40 ans sept chefs du Département des affaires étrangères, (P. Graber, P. Aubert, R. Felber, F. Cotti, J. Deiss, M. Calmy-Rey, D. Burkhalter) ont traité cette question avec plus ou moins d'intérêt. Le comité s'est beaucoup battu contre les crédits mixtes consentis au Maroc en 1981 alors que le soutien aux réfugiés sahraouis était très modeste, Après notre pétition contre ces crédits qui n'ont pas été annulés, la DDC a augmenté son aide et mis à la disposition de notre comité pendant plusieurs années une subvention de 50 000 francs pour des besoins d'urgence dans les camps. A plusieurs reprises nous avons rencontré le chef ou la cheffe du département en place concernant l'aide humanitaire, le statut du Front Polisario en Suisse, le rôle des multinationales ayant leur siège en Suisse, l'étiq-



Quelques pages des manuels scolaires édités par notre Comité.

tage et les droits de douane des marchandises venant du Sahara Occidental. Avec le comité suisse alémanique et plus de 20 ONG suisses, nous avons, en 2015, déposé une pétition auprès du parlement pour que l'ONU élargisse le mandat de la Minurso aux droits humains. Après avoir été acceptée à la Commission des affaires étrangères du Conseil National, la pétition a malheureusement été refusée par le parlement. Actuellement, un intergroupe parlementaire

« Sahara Occidental » se reforme pour la nouvelle législature avec, comme président, le conseiller national genevois et ancien Maire de Genève Manuel Tornare.



Comité de rédaction

Fadili Abdhom, Françoise Buchet, Christiane et Berthier Perregaux
La mise en page réalisée par Thierry Solignac
et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.



ADER/S

Association pour le Développement
des Energies renouvelables
Solaire • Sahara • Solidaire

L'ADER/S est active depuis plus de 15 ans, dans les camps de réfugiés sahraouis.

La philosophie de l'ADER/S est de contribuer à favoriser les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Sahara. Par notre action nous voulons témoigner de notre solidarité envers les Sahraouis, mais aussi les aider pour qu'ils soient bien placés dans la maîtrise des énergies renouvelables, quand ils pourront enfin rentrer au Sahara Occidental. Depuis l'an 2000, nous avons

beaucoup collaboré avec le Ministère Sahraoui des Transports et sa direction de l'Energie. Outre le financement et l'envoi de matériel solaire pour la réalisation des installations solaires, nous avons mené tout un volet de formation professionnelle, théorique et pratique pour les techniciens sahraouis de ce ministère et c'est avec eux que nous avons construit, ou aidé à construire, vingt-six installations solaires sur des dispensaires de santé dans les camps de réfugiés de la région

de Tindouf, ainsi que trois installations sur des dispensaires de santé dans les Territoires Libérés.

Depuis 2010, l'ADER/S s'occupe principalement de la maintenance de ces installations: nous devons les faire durer car elles rendent de grands services à la population sahraouie.

En 2016 avec le Ministère sahraoui de la Santé Publique et le Ministère sahraoui des Transports et de l'Energie, nous allons démarrer un grand projet : Construire totalement un dispensaire de santé dans les Territoires Libérés, équipé de l'éclairage, d'un frigo et d'un stérilisateur.

*Pour l'ADER/S
Gilles Boss*



ABAPS

L'ASSOCIATION BÂLOISE DES AMIS
DU PEUPLE SAHRAOUI

La migration espagnole solidaire

L'Association bâloise fut créée en 2006 par des personnes d'origine espagnole, intégrant des membres de toutes nationalités, conscientes de l'injustice que le peuple sahraoui subit de-

puis 1975 et du devoir de l'Espagne envers ce peuple en tant qu'ancienne force colonisatrice. Le but premier de l'association est la sensibilisation de l'opinion publique et les actions politiques sachant que seule une solution politique mettra fin au

conflit. Elle est en contact avec les partis politiques et organisations syndicales, des fondations de la région de Bâle (Ville et Campagne). L'association organise également des activités finançant des projets dans les camps de réfugiés (dons pour des urgences, et en nature – habits, médicaments...). Elle a accueilli dix enfants des camps de réfugiés pendant un mois à Bâle dans des familles suisses et espagnoles. Elle fait partie de la coordination suisse et participe aux initiatives politiques et humanitaires du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui.



ARSO

ET SON SITE D'INFORMATION
SUR L'AUTODETERMINATION
AU SAHARA OCCIDENTAL

6 septembre 1991, le cessez-le feu entre en vigueur, un référendum est prévu dans l'année. Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui décide de créer l'Association pour un Référendum libre et régulier au Sahara Occidental, ARSO, chargé de constituer un corps international d'observateurs indépendants pour la votation.

Par la suite, la date du référendum s'éloignant de plus en plus, c'est le travail d'information et de documentation qui prend le dessus. Emmanuel et Marie-Claire Martinoli, qui récoltent et diffusent depuis 1976 les informations du monde entier sur la question du Sahara Occidental, élargissent leur engagement. Ils publient des bulletins réguliers sur papier. En juin 1995, ils ouvrent le premier site internet sur la question, « arso.org », avec

la complicité de jeunes informaticiens. Source d'information de première main grâce aux contacts qui se multiplient avec les Sahraouis du terrain, le succès est surtout international. Les visites explosent lors des crises dans les territoires occupés. Le Maroc coupe l'accès au site lors de l'infirmité de 2005. Avec le temps, des archives importantes sont accumulées, le site devient un centre de documentation apprécié. La solidarité avec le peuple sahraoui y a toujours trouvé sa place, pour des appels, des pétitions... L'aide à la création d'autres sites sur le Sahara Occidental a également été une priorité. ARSO a « parrainé » l'agence de presse sahraouie Sahara Presse Service, en l'hébergeant à ses débuts, et encouragé de nombreux militants sahraouis à se lancer

sur la toile. Le site offre aussi un espace de liberté en plusieurs langues à qui veut s'exprimer sur les thèmes de son choix. « arso.org » reste aujourd'hui une importante banque de données, accessible de partout. Dans sa forme, il paraît désuet. Il a pris, comme ses responsables, un coup de vieux. Mais d'innombrables émules ont pris la relève sur le web et les médias sociaux, assurant aujourd'hui à la cause sahraouie une présence médiatique incontournable au sein des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), présence à laquelle ARSO est fière d'avoir contribué.

Contact: arso@arso.org
Nous trouver sur INTERNET

le site : <http://www.arso.org>

et ses satellites :

les actualités : <http://saharaoccidental.blogspot.ch/>

le forum de libre expression :

<http://www.arso.org/opinions/>

ARSO sur twitter = @ArsoW-sahara : <https://twitter.com/ArsoW-sahara>

les Nouvelles sahraouies : <http://www.arso.org/nouvelles-sahraouies/>

BIRDHSO

LE BIRDHSO

ET DES DROITS HUMAINS

Le BIRDHSO (Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental) a son siège à Genève. D'abord branche « Droits Humains » du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, il

s'est internationalisé. Ses activités prennent appui sur l'esprit et le contenu de la Charte des Nations Unies et les différents instruments onusiens de protection des Droits de l'Homme. Depuis plusieurs années, il

est actif dans les sessions du Conseil des Droits de l'Homme et collabore avec des ONG qui défendent également les Droits humains dans les territoires occupés du Sahara Occidental et dans les camps de réfugiés sahraouis. Il promeut les droits de la personne humaine au sein de la population sahraouie et édite le journal « EL KARMA », « LA DIGNITE », qui a pour finalité d'informer sur les Droits humains au Sahara Occidental.



FFS

FORMATION FEMMES SAHRAOUIES

Neuchâtel

Depuis 1993, un groupe de femmes neuchâteloises soutient des femmes sahraouiennes, notamment celles qui travaillent dans les centres pour handicapés. Après avoir accueilli quelques personnes à Neuchâtel pour des formations, nous avons ensuite estimé plus approprié d'aller sur place.

C'est ainsi qu'en 2003, 2004, 2005 et 2008, des duos se sont rendus dans les centres des différents camps pour travailler avec éducatrices et enfants dans le domaine de la psychomotricité. Bien que de courte durée, ces formations pratiques ont été appréciées, de même que le matériel apporté que

nous avons continué à faire parvenir chaque fois que c'était possible.

Après une longue coupure, faute de personnes disponibles, nous avons pu refaire un projet à l'automne 2015 avec une psychomotricienne, Clothilde Roulet, qui a relaté son voyage dans le dernier bulletin du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui. Nous avons reçu plusieurs témoignages qui tous montraient enthousiasme et reconnaissance pour ce que Clothilde a pu apporter.



SUKS

Schweizerischer Unterstützungskomitee

für die Sahraouis

Au courant de l'été 1976, quatre ONG – Terre des hommes Bâle, OSEO Zürich, Christlicher Friedensdienst Bern et le Groupe Tiers Monde Aarau – ont fondé le SUKS, le Comité de soutien au peuple sahraoui en Suisse alémanique. Le SUKS avait un but double: soutenir les réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf et, parallèlement, informer le public suisse sur le conflit du Sahara Occidental. Les vingt premières années, l'aide aux Sahraouis se présentait sous la forme d'aide humanitaire, avant tout en fournissant de la nourriture comme du Gofio, une farine de maïs,

et du Protocéréal, une farine enrichie pour bébé; ainsi entre 1979 et 1996 le SUKS a pu envoyer jusqu'à 120 t de Protocéréal par an avec le support de la Confédération. Il y a eu bien d'autres actions comme l'achat de couvertures, de nécessaires de toilette pour les élèves des internats, de cuir pour fabriquer des sandales, de parkas, du matériel hygiénique pour femmes et le financement de manuels scolaires. Depuis les années 90, nous sommes tournés vers l'aide au développement, en soutenant l'Internat « 12 octobre » (bibliothèque scolaire, télé pour

les salles de séjour, matériel et jeux pour le temps libre) et le Centre culturel de l'organisation des femmes UNFS (achat de livres, d'ordinateurs, d'instruments de musique).

En 1999 et 2003 nous avons organisé à Trogen des camps d'été pour des enfants sahraouis, en coopération avec le Village des enfants.

Depuis 2001 nous sommes engagés pour les Centres de jeunes à Smara par le soutien de l'organisation de la jeunesse UJSario.

Comme avec les années une ONG après l'autre a quitté le SUKS, cinq personnes ont créé en 2007 un nouveau SUKS. Mais nos buts sont restés les mêmes: soutien aux Sahraouis et information en Suisse.

Elisabeth Bäschli

INTERVIEW DE CARLO SOMMARUGA CONSEILLER NATIONAL

Carlo Sommaruga nous donne son avis sur la politique étrangère suisse, par rapport à la question de l'autodétermination et du Sahara Occidental.

Alors que la Suisse siège depuis le 1^{er} janvier 2016, pour un troisième mandat, au sein du Conseil des Droits de l'Homme, il paraissait important de considérer les aspects prépondérants de la Suisse par rapport à l'autodétermination des peuples et au cas plus spécifique du Sahara Occidental. Conseiller national, ex-président de la Commission des affaires étrangères du Conseil National, en sus d'une posture d'homme engagé, Carlo Sommaruga suggère des pistes de réflexion intéressantes.

Etat membre de l'ONU depuis 2002, la Suisse a joué un rôle de premier plan dans la création du Conseil des Droits de l'Homme qui a remplacé, en 2006, la Commission des Droits de l'Homme. Toutefois, si le Département des affaires étrangères (DFAE) entend faire de la promotion et la protection des Droits de l'Homme un engagement et une priorité de sa



Carlo Sommaruga.

politique extérieure, des contradictions demeurent.

La priorité, l'intérêt économique

Selon Carlo Sommaruga, il convient d'abord de souligner que la Suisse moderne s'inscrit dans le contexte économique mondial. La Constitution fédérale « est axée autour de l'utilité économique ». De manière générale et récurrente, « la Suisse tend à privilégier les discussions économiques. À cette fin, elle a refusé des alliances politiques pour ouvrir des marchés (...). Ce qui prédomine, c'est de renforcer les partenariats internationaux. Par rapport aux questions onusiennes, la Suisse privilégie les réseaux pour éviter les difficultés et ne pas mettre en péril les accords commerciaux (...). Cette neutra-

lité a évité que la Suisse soit prise dans une approche politique la plaçant face à des contradictions ». Ce fut le cas avec l'Afrique du Sud au moment de la période du régime de l'apartheid, alors qu'en même temps la Suisse affichait une proximité avec les revendications de l'ANC.

En Suisse, convaincre les partis de droite

Concernant le Sahara Occidental, Carlo Sommaruga rappelle que « sur le plan du droit international, tout concourt à ce que les Sahraouis revendiquent leur indépendance. Les institutions sont appelées à appliquer les normes relatives en droit international. Les instances judiciaires doivent rappeler le droit mais ce n'est pas suffisant. »

« Il faut sortir du clivage gauche-droite sur cette question. Le Front Polisario est considéré comme un mouvement de gauche, de la lutte coloniale. Les positions des partis nationalistes (UDC), la droite libérale (PLR), la droite centriste (PDC) ne réagissent plus dans ces catégories même s'il s'agit de principes fondamentaux de la Suisse. Ce qui est essentiel c'est la face du droit. Le Sahara Occidental a avec lui le droit ; il se trouve dans une phase où le processus est bloqué. Il paraît donc essentiel de trouver les moyens de faire aboutir ce processus.

Plus on s'éloigne de la période de décolonisation, plus les résidus et les situations non réglées de cette période perdurent, et plus il s'avère difficile de convaincre la classe politique de répondre à cette situation. D'où l'urgence de maintenir vive cette question plus actuelle en Suisse et particulièrement en Suisse romande. Il faut essayer de convaincre la droite ». Représentant du peuple sahraoui, le Front Polisario devrait faire des choix appropriés, engager des orientations qui trouvent une certaine acceptation, sans négliger le secteur économique: « Dans l'économie on trouve plus d'ouverture. Quant au respect des droits humains, la Suisse reste dans un discours déclaratoire, de pure intention. Pour le Sahara Occidental, elle affiche une grande retenue et ne réagit pas lorsque la monarchie marocaine utilise le nom d'une Association au nom d'une ville suisse (Crans Montana) pour organiser Le Crans Montana Forum à Dakhla au Sahara Occidental. Cette organisation récidive et organise une deuxième édition en mars 2016, toujours sous le haut patronage

du roi du Maroc. Pour Carlo Sommaruga, il faudrait demander aux acteurs de ne pas participer à cet événement.

L'engagement de la Suisse

Sur le terrain, cet engagement a pris forme par la mise à disposition de l'ONU des observateurs militaires et des experts dans le déminage, mais cela reste insuffisant pour Carlo Sommaruga qui souligne la passivité de la Suisse qui ne fait rien sur le plan international: « La Suisse a refusé la demande de Mme Francine John-Calame qui préconisait l'extension du mandat de la Mission des Nations Unies pour un référendum au Sahara Occidental (Minurso) à la surveillance des Droits humains dans les zones occupées et dans les camps de réfugiés sahraouis. »

La Suisse devrait jouer un rôle plus impliqué là où il y a des marges juridiques. Les problèmes récurrents liés aux violations des Droits de l'Homme dans cette région du monde requièrent de la part du Conseil fédéral d'intensifier ses efforts et de faire jouer pleinement son réseau au sein

des Nations Unies, afin d'obtenir du Conseil de sécurité qu'il accorde une attention accrue à la surveillance des Droits humains.

Alors que la Suisse s'est toujours revendiquée du droit humanitaire et des Droits de l'Homme, dans les faits, elle apparaît plus soucieuse et encline à développer et consolider sa relation économique et financière avec les États. Dans le dossier du Sahara Occidental, des avancées sont survenues au cours de l'année 2015. Les succès obtenus auprès du Parlement Européen et de la Cour de Justice Européenne indiquent un tournant dans la perception du conflit qui oppose le peuple sahraoui et la monarchie marocaine. Ainsi, dans son jugement rendu le 10 décembre 2015, le Tribunal de l'Union européenne – basé au Luxembourg – a prononcé l'annulation de l'acte du 8 mars 2012 du Conseil de l'Union européenne relatif à la conclusion de l'accord agricole entre l'Union européenne et le Maroc, dans la mesure où il incluait le territoire du Sahara Occidental. Une telle décision revêt un caractère important dans l'histoire de l'occupation du Sahara Occidental. En outre, au cours du même mois, le Parlement Européen a légitimé la lutte du peuple sahraoui.

L'enjeu présent reste d'envisager la façon de relancer la question du Sahara Occidental, de faire en sorte que la Suisse soit plus réactive dans la résolution de ce conflit, moins réticente à se positionner explicitement en faveur du peuple sahraoui et de ses attentes.

Keltoum IRBAH sociologue





17 MARS 2016
Soirée au Cinélux à Genève

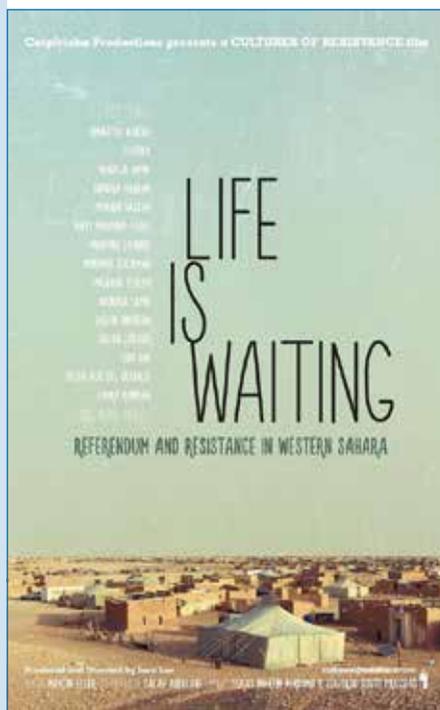
**Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui
est heureux de vous convier à la projection du film**

**La vie en attente :
référendum et résistance
au Sahara Occidental**

réalisé en 2015 par Lara Lee, pour Cultures of Resistance.
parlé anglais, sous-titré en français.

*La projection sera suivie d'un débat en présence de délégués
sahraouis venus du Sahara Occidental occupé, des camps
de réfugiés sahraouis en Algérie et de la diaspora.*

Lieu : Cinéma Cinélux, 8 bd Saint-Georges, 1205 Genève
Horaire : 18 h 45 à 20 h 45
Prix d'entrée : Fr. 10.-



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Fax 032 846 15 22 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern